

# SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE DU LAC LÉMAN

SECTION DE *Coppet*

RAPPORT TRIMESTRIEL N° *1*

du *31 mars* 188*9*

*rapport 17-4-89*

*2/0 28 j.*

*M*

1714

<i>Solde en caisse au 1<sup>er</sup> janvier 89</i>					<i>99 25</i>
Reçu pour entrée de	membres suivant détail ci-dessous				
Id. id. cotisations	id.	id.	id.		<i>23 -</i>
Id. en don de					
Malades:	<i>2</i>	<i>M<sup>rs</sup> etc Maud, et M<sup>rs</sup> Fam. etc</i>			
Décès:					
Sauvetages :					
<i>Solde en caisse</i>					<i>122 25</i>
Inclus je vous remets :					
P. LE PRÉSIDENT DE LA SECTION :					
<i>J. de la Roche</i>					

DÉTAIL DES SOMMES ENCAISSÉES

ENTRÉES

COTISATIONS

DONS

*P. Gut*  
*F. Gillieron*  
*Le Gay*  
*L. Fleury et fils*

5-

6

6

6-

23-

*C*

M<sup>e</sup> le Président. Ch<sup>e</sup> Maret  
ayant été malade, la section  
n'a pas été convoquée dans le  
comant<sup>e</sup> de ce trimestre c'est  
pourquoi les cotisations sont en  
retard, au premier jour la  
position sera régularisée.  
Je n'ai pas encore payé  
les indemnités dues aux  
malades que j'indiquai dans  
mon rapport parce que j'en  
connaissais pas le chiffre, aucun  
autre indication ne m'ayant  
été donnée.

Fauran

reçu le 17-4-89